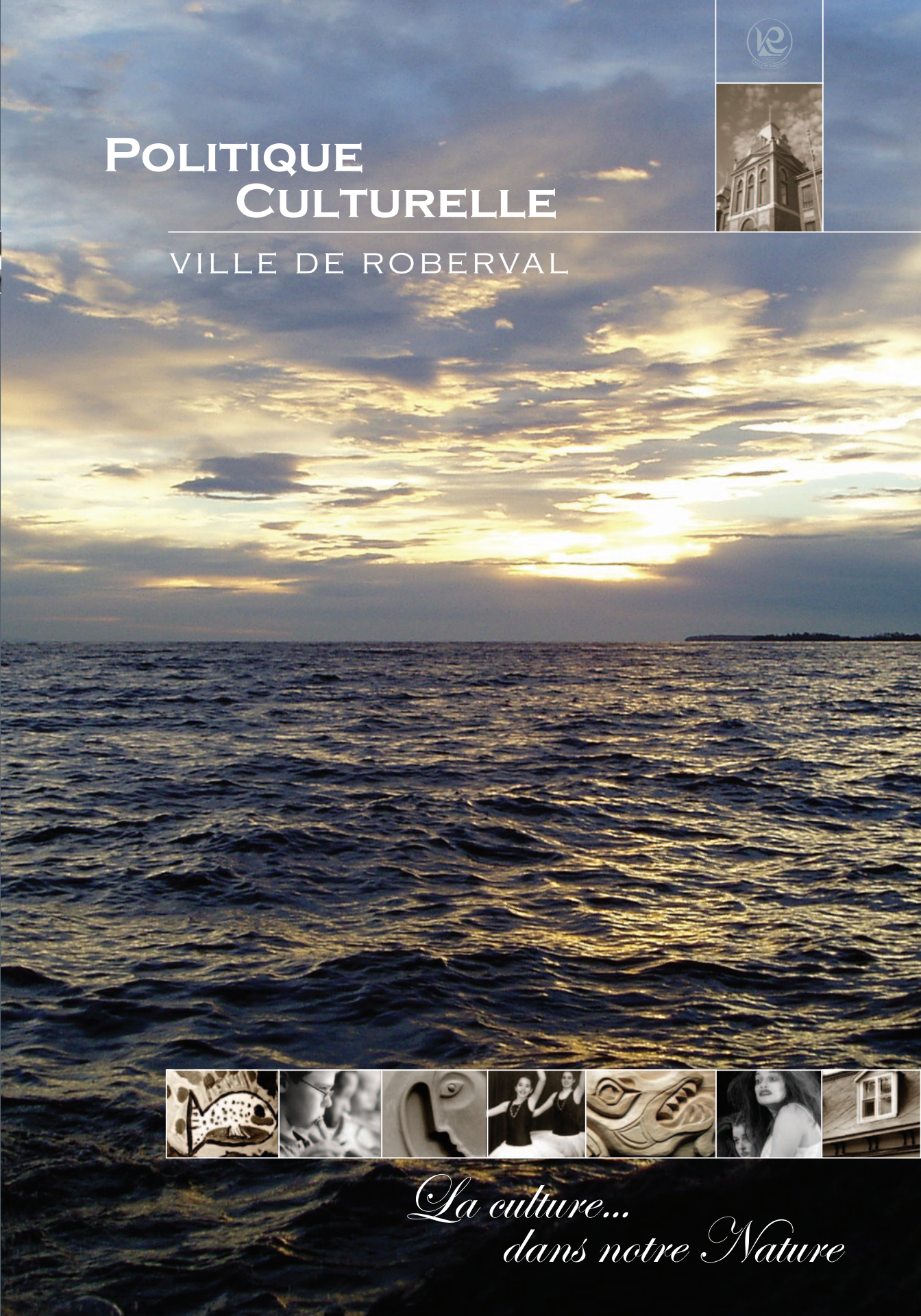




POLITIQUE CULTURELLE

VILLE DE ROBERVAL



*La culture...
dans notre Nature*

PRÉMISSE...

« Collaborer ! [..]

Mais, collaborer pourquoi ? non pas pour dominer ;
non pas pour imposer du haut d'une tour olympienne
les grandes lignes d'une politique de l'esprit ;
non pas, enfin, pour diriger notre vie culturelle.
Mais pour la servir ; pour aménager des conditions matérielles,
des cadres institutionnels
et un climat social favorable à son développement ;
pour permettre à la personne humaine de s'épanouir librement,
chez nous, en ce qu'elle a de meilleur et de plus élevé,
son esprit, avide de vérité et de beauté,
capable de connaître, de comprendre et de créer. »



Extrait de l'allocution du père Georges-Henri Lèvesque
lors de l'inauguration officielle du Conseil des arts du Canada,
le 30 avril 1957.

« Une lumière s'est levée,
en effet, par delà les montagnes,
un lac très doux s'y laisse voir, et une
plaine immense, incommensurable,
semble-t-il, en fait le tour.
À Roberval, on a un pied
sur la terre et l'autre dans l'eau.
Il faut donc s'arrêter là,
quitte à pousser ensuite vers l'un
de ces points qui composent
cet horizon vaste comme le ciel. »

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire	4
Mot du président de la table de concertation culturelle	5
Préambule	6
Survol culturel	7
L'encadrement de la politique culturelle	8
Notre définition de la culture	9
Nos valeurs	10
La politique culturelle	11
Axe d'intervention 1 :	
Faciliter l'accès aux arts et à la culture	12
Axe d'intervention 2 :	
Développer et renforcer le partenariat culturel	13
Axe d'intervention 3 :	
Affirmer et développer notre identité culturelle	14
Axe d'intervention 4 :	
Favoriser la création, la diffusion et la promotion de la culture	15
Mise en œuvre et suivi	16
La culture dans notre nature : conclusion	17
Remerciements	18



MOT DU MAIRE

Madame,
Monsieur,

La culture joue un rôle social de premier plan dans notre épanouissement collectif. Elle doit contribuer à l'amélioration de notre qualité de vie et à l'affirmation de notre communauté.

En 2002, la Ville de Roberval entreprenait un important virage dont l'objectif était de susciter un intérêt pour la culture auprès de la population et des intervenants du milieu. Cette étape a été suivie de réalisations qui ont eu pour effet de développer non seulement la mise en valeur du patrimoine culturel et de ses artistes, mais aussi de sensibiliser davantage la population aux différents moyens d'expression culturelle.

Cette approche répondait au vœu exprimé par la population de participer au dynamisme de l'expression de la culture à Roberval.

La mise en place de cette politique culturelle est le fruit d'un effort concerté des ressources du milieu et elle vise à intégrer les connaissances culturelles au développement de la qualité de vie robervaloise.

La réussite repose sur les mesures envisagées dans ce cadre d'actions, sur la participation et la collaboration de tous ceux et de toutes celles qui sont en mesure de manifester leur soutien de façon tangible à la concrétisation de nos objectifs communs.

Je vous invite donc à prendre connaissance de la nouvelle politique culturelle de Roberval en espérant vivement que vous y souscrirez avec enthousiasme.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' and 'L' followed by a horizontal line.

Denis Lebel,
Maire de Roberval



MOT DU PRÉSIDENT DE LA TABLE DE CONCERTATION CULTURELLE

« Soyez vrais, soyez beaux »

Georges-Henri Lévesque



Par nos mots, nos gestes, nos savoirs, nous offrons à chacun la pleine mesure de ce monde.

À l'écart de la peur et du doute, l'adoption d'une politique culturelle est une action singulière puisqu'à l'encontre de ce qui ne cherche qu'à fuir, elle affirme une confiance prodigieuse en notre humanité.

Écouter ; voir ; accueillir ; reconnaître pour réel l'objet de nos découvertes est une chose si remarquable qu'elle réclame non seulement un parcours personnel mais encore l'investissement affirmé de toute une communauté.

Pour être joliment abrité dans une enclave du bouclier canadien, Roberval, bien qu'à l'écart des grands courants internationaux, peut néanmoins devenir un laboratoire riche d'innovations culturelles.

La ville qui a donné le jour à Georges-Henri Lévesque, le père du Conseil des arts du Canada, a encore un rôle majeur à jouer pour l'émancipation de notre pays. Les travaux de ces deux dernières années à la Table de concertation nous ont permis d'en effleurer les prémisses.

La politique culturelle de la Ville de Roberval est une invitation adressée à tous les citoyen(ne)s, à tous les organismes de notre milieu, à venir parcourir de leurs rêves, les sentiers proposés. Il est désormais de la première importance de croire en soi et de savoir qu'il appartient à nous seuls de projeter dans l'avenir ce que nous nous souhaitons de meilleur pour notre communauté.

Plus qu'un prestige, un accomplissement.

A stylized blue ink signature of Jean-Marc Simard.

Jean-Marc Simard,
Président de la Table de concertation culturelle



PRÉAMBULE

Au cours de sa fascinante histoire, la ville de Roberval a été mise très souvent en évidence sur la carte du monde. Début 1900 : la ville s'est dotée de fonctions administratives et économiques qui allaient faire d'elle le centre nerveux de toute la contrée : établissement d'une Cour de Magistrat ; parution du premier journal de la région (Le Murmure du Lac Saint-Jean, 1879) ; arrivée du train ; établissement de la Cour supérieure ; installation du premier réseau téléphonique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est encore à Roberval qu'est née la première station radiophonique au lac St-Jean : la station C.H.R.L. en 1949 !

Des touristes du monde entier sont venus apprécier les plaisirs de la pêche à la ouananiche, à l'époque du prestigieux hôtel Roberval (Beemer) dès 1888; la première base fédérale-provinciale pour hydravions au Québec a été établie près du quai, en juillet 1920 ; sans oublier la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage qui met notre ville en évidence depuis 1955.

L'implication des communautés religieuses dans l'histoire de notre ville se révèle également d'une grande importance. D'une part, les Ursulines ont légué une œuvre d'éducation inestimable, entre autres par l'enseignement ménager et artisanal. Qu'il suffise de rappeler que la première école ménagère au Canada a été fondée ici, en 1882. D'autre part, les Hospitalières ont orchestré une œuvre d'implication humanitaire auprès des malades, ce qui amena la fondation de l' Hôtel-Dieu, en 1918. (Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'ordre de St-Augustin, appelées aujourd'hui les Augustines de la Miséricorde de Jésus).

Notre municipalité est une pépinière culturelle et peut se vanter avec fierté d'avoir des participants dans chacune des familles culturelles : les arts visuels, les arts scéniques (théâtre, musique, chanson et danse), la culture scientifique, l'éducation, l'histoire et le patrimoine, la littérature, les métiers d'art.



SURVOL CULTUREL

Au plan historique et patrimonial, la Société d'histoire de Roberval est implantée depuis juillet 1989. Le service d'archives a débuté ses opérations en 1992. En 1995, le ministère de la Culture et des Communications du Québec accordait un certificat d'agrément à la Société, via la Fédération des Sociétés d'histoire du Lac Saint-Jean. La Société d'histoire a confié la gestion et l'administration de son agrément au Centre d'archives de la MRC Domaine-du-Roy en 1997.

Au plan des arts visuels, la Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque propose des expositions mensuelles depuis son ouverture. Une première salle multidisciplinaire est complétée par une surface d'expositions dans la bibliothèque. Il faut également mentionner le dynamisme de la bibliothèque : ses bénévoles exceptionnels, les visites scolaires, les vernissages, les lancements de livres, les réunions de comité...

Quant aux arts de la scène, la troupe de théâtre Mic-Mac présente, depuis 1966, des pièces de tous horizons. D'autres troupes de théâtre, dont les Années d'Art, proposent des pièces annuellement.

Le Service des loisirs, reconnu par le ministère comme diffuseur professionnel, présente des pièces et des spectacles professionnels reconnus. Au plan des spectacles présentés, on observe que les activités professionnelles proposées visent à rendre accessibles, à une population en région éloignée, des activités analogues à celles des grands centres.

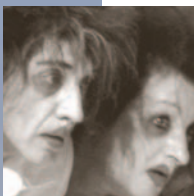
Les danses classique, rythmique, folklorique, populaire, jazz et sociale, sont aussi enseignées et pratiquées à Roberval.

Les musiques instrumentale, classique et lyrique trouvent également leurs voies de diffusion via les Amis de la Musique et les chorales locales. Par ailleurs, l'Atelier de musique de Roberval offre depuis 1988, une variété de formations musicales et instrumentales, classiques et populaires, permettant ainsi la formation de futurs talents.



Au plan des métiers d'art, il faut mentionner la contribution du Cercle des fermières (le premier au Lac-Saint-Jean) : le cercle aura formé les robervaloises à la création d'œuvres artisanales de qualité, à la diffusion d'un savoir et de valeurs patrimoniales inestimables.





L'ENCADREMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La politique culturelle doit permettre à la municipalité d'établir des balises, des points de repère à son intervention en matière culturelle afin de mieux répondre aux attentes des organismes, des artistes professionnels ou amateurs et des citoyen(ne)s.

Résultat des États généraux de la Ville de Roberval, tenus le 10 novembre 2001 et du plan d'action qui en découle, la Table de concertation culturelle est née à l'automne 2002. Sa mission : être partenaire de la ville en tant qu'interlocuteur privilégié et contribuer à la qualité de vie de la population, à son épanouissement culturel tout en travaillant à la mise en place d'une politique culturelle.

Afin de poursuivre les efforts de développement déjà engagés par la Table de concertation culturelle (TCC), la Ville de Roberval invitait la population robervaloise, en avril 2004, à se faire entendre et à participer au processus d'élaboration de la politique culturelle municipale. Plus de cent personnes ont participé à cette consultation publique d'envergure, basée sur « l'avant-projet » de politique culturelle.

L'avant-projet a été préparé par les personnes et organismes impliqués dans la TCC, en collaboration avec la Ville de Roberval. Rédigé sur la base des informations fournies dans les documents du ministère de la Culture et des Communications, et inspiré par le désir de refléter avec justesse les préoccupations des Robervalois, ce document exposait un survol des étapes franchies depuis le début du projet et proposait les grandes orientations qui ont pu être validées par les citoyen(ne)s lors de la consultation publique.

*La politique culturelle
doit insister
sur le fait que
chaque personne
est porteuse de culture,
que nous avons tous
un rôle à jouer dans
notre affirmation
culturelle².*

² Mme Anne Casavant, Consultation publique, 26 avril 2004.

DÉFINITION DE LA CULTURE

La définition de la culture que Roberval assume ne s'arrête pas à l'art en général. La peinture, le chant, le théâtre, l'écriture : voilà d'intéressantes manifestations culturelles. Mais la culture transcende ces manifestations. Elle façonne les individus, elle définit et écrit l'histoire de la municipalité.

Notre définition de la culture se réfère aux connaissances, aux coutumes, aux modes de vie, aux habiletés des individus et des collectivités, tout en incluant les disciplines artistiques, la musique, le théâtre, la danse, la littérature et l'écriture, les métiers d'art et les initiatives de conservation et de mise en valeur du patrimoine.



CADDG/SHR Coill Société d'histoire de Roberval a photo s'intitule: Orchestre du «Cercle Amical» Roberval 1917



*Toute personne
a le droit de prendre
part librement
à la vie culturelle
de la communauté,
de jouir des arts
et de participer
au progrès scientifique
et aux bienfaits
qui en résultent³.*

³ Déclaration universelle des droits de l'homme, article 27.



NOS VALEURS

La vie culturelle est ce qui confère à notre ville son cachet ; ce qui en fait un lieu dynamique attrayant où il fait bon vivre et qu'il est intéressant de visiter. Le sentiment d'appartenance robervalois s'est construit par la fierté que nous inspirent notre nature exceptionnelle, notre longue tradition d'accueil, nos concitoyen(ne)s, nos bâtisseurs, nos leaders, nos athlètes, nos artisans, nos artistes, nos écrivains, nos gens d'affaires, nos bénévoles, nos intellectuels, nos écoliers... La fierté que nous inspirent nos symboles : le lac, la plaine, la forêt, les grands espaces...



Ce qui rend Roberval si importante, c'est le plaisir d'y habiter, d'y vivre et d'y évoluer. Le plaisir d'apprécier les événements rassembleurs, les bons spectacles, de découvrir de nouveaux artistes, d'assister à des créations originales, d'avoir une variété d'activités artistiques, sportives et communautaires.

La fierté, le lac St-Jean, la créativité et l'ouverture : voilà nos valeurs fondamentales, validées publiquement lors d'un exercice de mobilisation au printemps 2003, et qui représentent les fondements du développement de la ville de Roberval pour que celle-ci soit un milieu de vie stimulant.



⁴ Mme Marie-Line Hamel, consultation publique, 26 avril 2004.

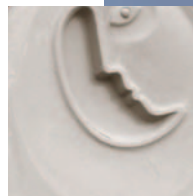
LA POLITIQUE CULTURELLE

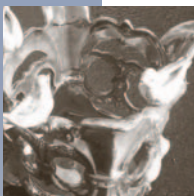
Roberval reconnaît avec enthousiasme que la culture est une source d'épanouissement et un bien collectif ; qu'elle est un facteur de cohésion sociale ; qu'elle est un levier de développement économique important, au même titre que le secteur industriel ou touristique ; qu'elle doit être au cœur des préoccupations autant municipales qu'individuelles.

Ainsi, la Ville de Roberval assume un leadership mobilisateur et encourage les manifestations culturelles sous toutes ses formes, tout en reconnaissant que le bénévolat, le mécénat, la philanthropie et le partenariat sont indispensables à sa vitalité culturelle.

Enfin, la Ville souligne la contribution de la communauté montagnaise de Mashteuiatsh à l'histoire et à la vie culturelle de Roberval et l'importance de valoriser nos échanges et notre voisinage.

La Ville de Roberval a identifié quatre grands axes prioritaires à sa vie culturelle. Pour la mise en œuvre réussie de cette politique, il nous faut tenir compte de la forte interdépendance de ces quatre orientations : l'accessibilité, le partenariat, l'identité, la création.





AXE 1

FACILITER L'ACCÈS AUX ARTS ET À LA CULTURE

Nous devons démocratiser la culture et la rendre accessible. De même qu'il faut ouvrir les infrastructures existantes et en créer de nouvelles, de même qu'il faut cesser d'attendre que toutes les étapes des manifestations culturelles soient initiées et prises en charge par la Ville.

Les tracasseries financières et organisationnelles doivent être réduites au minimum, de manière à offrir au plus large public possible des manifestations culturelles variées. L'accessibilité à certains lieux est également à repenser : l'absence de transport en commun freine parfois la participation des robervalois(es) aux activités proposées.

La culture, enfin, doit être davantage présente dans les endroits fréquentés quotidiennement par les citoyen(ne)s : milieux de travail, centre commercial, parc, rive, établissements scolaires...

Pour faciliter l'accès aux arts et à la culture, nous entendons :

- 1.1 Améliorer l'accès aux infrastructures et aux équipements culturels (locaux adéquats, disponibles et fonctionnels, échange d'équipements et de services)
- 1.2 Permettre l'accessibilité financière aux diverses activités culturelles à l'ensemble des citoyen(ne)s pour augmenter la participation à la vie culturelle et sa visibilité
- 1.3 Accroître l'accès à la culture en développant de nouvelles infrastructures
- 1.4 Permettre aux jeunes et à l'ensemble de la population d'exercer leurs divers champs d'intérêts culturels
- 1.5 Démocratiser la culture par la sensibilisation, en favorisant la liberté d'expression et en misant sur la relève

AXE 2

DÉVELOPPER ET RENFORCER LE PARTENARIAT CULTUREL



Les arts et la culture sont parties intégrantes de notre vie collective. Les personnes qui oeuvrent dans ces domaines d'activités contribuent de façon significative au développement d'une ville, par la création et son rayonnement.

Toute cette activité crée des conditions favorables à une meilleure qualité de vie dont nous avons le privilège de jouir. Cette qualité de vie est un outil de promotion commerciale et industrielle dont on ne peut se passer et qui doit être hautement valorisée. Beaucoup d'entreprises prennent en considération les retombées positives qu'engendre un engagement culturel de longue durée et les effets bénéfiques quant à leur image corporative. Ne perdons pas de vue que cette qualité de vie est un critère d'importance pour les cadres d'une entreprise qui cherchent la région idéale pour s'établir. Ce partenariat culturel est l'affaire de tous, mais il est avant tout un geste du cœur suivi du désir de participer activement au développement d'une collectivité.

L'apport de toutes les sphères économiques (mécénat, partenariat, commandite...) est vital. Malheureusement, sans concertation, tous les efforts sont pratiquement vains. La mise en commun du travail, les échanges réguliers et de bonnes communications entre les différentes instances sont les bases premières d'une culture organisée.

L'implication des citoyen(ne)s est un impératif. En ce sens, la force du milieu culturel robervalois est tributaire du bénévolat. Il faut favoriser le recrutement, humaniser les investissements, encourager et stimuler les ressources du milieu et rendre valorisant le travail des bénévoles dans les organisations.

Pour développer et renforcer le partenariat culturel, nous entendons :

- 2.1 Contribuer à la vitalité des organismes et entreprises culturelles et artistiques par des partenariats à différents niveaux
- 2.2 Favoriser une concertation entre les acteurs socio-économiques et le milieu artistique
- 2.3 Susciter l'implication financière de mécènes et d'entreprises majeures afin de stimuler l'accès aux arts et à la culture
- 2.4 Valoriser l'apport des bénévoles à la vie culturelle

En intégrant la dimension culturelle à sa planification stratégique, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets démontre son intention de s'associer avec le milieu culturel pour développer un partenariat dynamique⁵.

⁵ Politique culturelle, Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, juin 2004, page 4.



*Nous devons sortir
de l'anonymat :
que chaque organisme
se fasse connaître
et valoir
et que ces organismes
se joignent dans
une identité
aux couleurs locales⁶.*

AXE 3

AFFIRMER ET DÉVELOPPER NOTRE IDENTITÉ CULTURELLE

Les arts et la culture sont réellement un investissement identitaire pour une ville, qu'elle le fasse seule ou en partenariat, selon les circonstances économiques, culturelles et sociales. Ils ne doivent pas être considérés comme un luxe, une obligation morale ou une forme de charité. L'identité à une municipalité doit s'appuyer avant tout sur un sentiment d'appartenance.

Le développement culturel passe d'abord sur la reconnaissance de son passé. Le rôle de la mémoire et des témoins de cette mémoire que sont le patrimoine, les archives, le mobilier, les outils, tous les savoirs et les savoir-faire que les membres de la ville ont développés depuis les origines constituent le fonds culturel de la société et définissent l'identité des citoyens.

La plupart des résidants connaissent peu l'histoire de Roberval et de son environnement. L'éducation doit être au centre de nos préoccupations.

Ce qui fait la pérennité d'une société, c'est la force avec laquelle elle se souvient, l'aisance avec laquelle elle se raconte, et la fierté qu'elle a de reconnaître les acteurs culturels locaux, de s'identifier à eux.

Pour affirmer et développer notre identité culturelle, nous entendons :

- 3.1 Conserver et mettre en valeur notre patrimoine par l'éducation, la sensibilisation, l'accessibilité, la reconnaissance, l'animation et la transmission des connaissances
- 3.2 Connaître et reconnaître les acteurs de la vie artistique et culturelle du milieu robervalois
- 3.3 Développer et soutenir le tourisme culturel en privilégiant la proximité du Lac
- 3.4 Partager et échanger sur nos cultures respectives avec nos voisins amérindiens
- 3.5 Éduquer les gens, en particulier les jeunes, à la vie culturelle

⁶ M. Pascal Gagnon, Consultation publique, avril 2004

AXE 4

FAVORISER LA CRÉATION, LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DE LA CULTURE



Les artistes robervalois font preuve de professionnalisme et certains poursuivent même une carrière nationale et internationale. Ils sont entre autres présents dans plusieurs expositions québécoises, dans les galeries, les boutiques spécialisées, les salons du livre, mais également dans différents comités et tables de concertation. Comme dans l'ensemble des régions éloignées, nos artistes sont souvent isolés, collaborent peu entre eux et vivent difficilement de leur art.

Un nombre important d'artistes professionnels et amateurs de différentes disciplines ont choisi Roberval pour créer et y résider en permanence ou comme villégiateurs. La plupart de ces artistes comptent plusieurs années d'expérience. Plusieurs autres assurent une relève exceptionnelle.

En assurant la diversité des méthodes de diffusion, de promotion et de création, en affichant fièrement notre culture, nous choisissons l'épanouissement. En misant sur notre potentiel, en ajoutant plus de visibilité à nos projets, nous créons et encourageons l'émergence. En reconnaissant et en alimentant la dynamique robervaloise, en étant confiant et en utilisant un réseau étendu de connaissances pour diffuser nos valeurs et notre identité, nous contribuons au soutien de cette création.

Investir dans l'installation et la gestion des lieux multifonctionnels où les artistes pourront travailler est un objectif dynamisant. Appuyer les organismes et les entreprises qui diffusent la culture est tout autant stimulant !

Pour favoriser la création, la diffusion et la promotion de la culture, nous entendons :

- 4.1 Montrer notre culture en des lieux privilégiés, en nos murs ou ailleurs
- 4.2 Assurer la diversité des moyens d'expression et des points de vue culturels
- 4.3 Reconnaître et soutenir la dynamique artistique de la population
- 4.4 Favoriser l'émergence de la vie culturelle et sa vitalité en soutenant ses diffuseurs de tous horizons

*La culture
ne pourra pas
se développer
adéquatement
si les événements
culturels comme
les spectacles,
les expositions,
les vernissages,
ne sont pas diffusés
de manière
adéquate⁷.*

⁷ La Traversée internationale du Lac-Saint-Jean, mémoire, consultation publique, avril 2004



MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Nous reconnaissons que notre rayonnement dépasse nos frontières et doit explorer de nouvelles voies de concertation et de promotion, avec des partenaires locaux et régionaux, pour établir une dynamique de soutien.

Dans sa vision, la Ville de Roberval souhaite que l'intégrité de la politique culturelle soit assurée dans sa mise en œuvre et dans son application. Les véritables effets de la politique culturelle se feront sentir par la mise en application du plan d'action qui sera adopté ultérieurement par le Conseil municipal.

La Ville soutient la création d'une structure de gestion (employés municipaux, artistes, organismes culturels, milieux scolaires, secteurs privés...) dont le mandat sera la mise en œuvre du plan d'action.

*Je suis d'accord
à 100% avec
l'élaboration d'une
politique culturelle,
mais je suis inquiet
face à la suite
des choses.
Comment la politique
va-t-elle se traduire,
concrètement,
pour éviter de faire
un document
qui restera sur
« les tablettes »⁸?*

LA CULTURE... DANS NOTRE NATURE



En contribuant au développement culturel de ses citoyen(ne)s, la Ville de Roberval lègue un précieux héritage aux générations à venir. L'attention portée à notre jeunesse, autant qu'à notre patrimoine vivant, assure et favorise la cohésion et l'inclusion.

La culture est une question d'identité et de qualité de vie, autant qu'un facteur de réussite économique important. La présence d'un milieu culturel développé, au coeur de notre nature, favorise l'épanouissement individuel et collectif.

À cœur vaillant, rien d'impossible !



REMERCIEMENTS

La Ville de Roberval tient à remercier particulièrement tous les citoyen(ne)s qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration de cette politique culturelle, par la production de mémoire, par leur présence à la consultation publique ou par leurs commentaires appréciés.

Nous tenons à souligner spécialement l'apport extraordinaire des membres de la Table de concertation culturelle, qui ont participé au processus d'élaboration de la politique culturelle :

M. Jacques Audette
Mme Nicole Bilodeau
Mme Anne Casavant
Mme Johanne Croussette
Mme Colette Gagné
M. Pascal Gagnon
Mme Ursule Garneau
M. Réjean Gauthier
Mme Jécénia Girard
Mme Nicole Guy
Mme Marie-Line Hamel
Mme Lise Laflamme
Mme Jeannette Paradis
Mme Marie Raphaël
Mme Marie Lavoie-Savard
Mme Céline Taillon
Mme Claire Tremblay
Mme Mélanie Tremblay
Mme Marie-France Valton
Mme Claudette Villeneuve

sous la présidence de

M. Jean-Marc Simard

Nous remercions également les personnes ressources pour la mise en place de la politique culturelle municipale :

Service des loisirs de Roberval :
Mme Tania Desbiens,
responsable aquatique, culturelle
et communautaire

M. Michel Bouchard,
directeur des loisirs

Conseiller municipal aux loisirs :
M. Gilles Otis

Coordonnatrice à l'élaboration
de la politique culturelle :
Mme Martyne Desmeules

Ministère de la Culture
et des Communications :
M. Martin Duval,
conseiller et observateur

Révision :
Lise Morin et Claudette Villeneuve

Graphisme et mise en page :
Christian Roberge, Proconcept

Impression :
Imprimerie Roberval

La politique culturelle de la ville de Roberval a été adoptée
par le conseil municipal le 7 février 2005

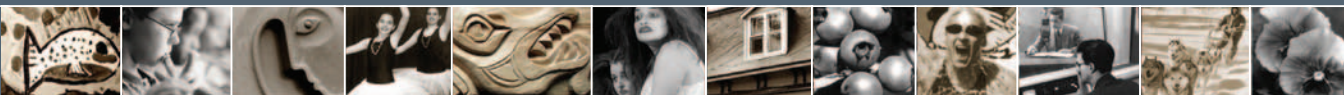
« *Que voulez-vous ?
ce lac représente infiniment plus
qu'une étendue d'eau, si attrayante
soit-elle, cent fois plus que le point
central d'un paysage enchanteur.
Il forme une région, un pays, une
famille fière de ses traditions propres,
de ses coutumes particulières,
de son langage caractéristique et
pittoresque. Rien d'étonnant à
ce qu'on nous ait fait la réputation
de porter le verbe haut, l'œil vif
et le cœur largement ouvert :
il s'agit là des traits de notre lac
transposés en nous. Ce qui frappe
surtout les visiteurs et les touristes,
c'est notre hospitalité spontanée,
généreuse et sans retour, accommodées
de bonnes histoires et de tourtières,
de chansons et de ouananiches. »*

Georges-Henri Lévesque

Entretiens avec Simon Jutras
Georges-Henri Lévesque - Souvenances 1
Les éditions La Presse ltée, 1983

Georges-Henri Lévesque est né
à Roberval en 1903. Au cours de sa vie,
le père Lévesque reçut de multiples
distinctions nationales et internationales,
de même que de nombreux prix,
en plus de se voir décerner 14 doctorats
d'honneur d'universités réputées
dont celui de l'Université Laval en 1963.
Il est décédé à Québec le 15 janvier 2000.

La culture... dans notre Nature



POLITIQUE CULTURELLE

VILLE DE ROBERVAL

Ville de Roberval

851, boulevard St-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Tél. : (418) 275-0202
Télec. : (418) 275-5031

www.ville.roberval.qc.ca